

REUNION ORDINAIRE DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCRG DU 28 JUILLET 2021

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) a tenu, dans la Salle du Conseil d'Administration de la BCRG, sa deuxième réunion ordinaire, le mercredi 28 juillet 2021.

Au cours de cette session, le CPM a examiné la situation économique internationale et nationale récente ainsi que les perspectives macroéconomiques à court et moyen termes.

Au plan international, le Comité a noté que l'économie mondiale continue de se redresser progressivement de la récession causée par la pandémie de la COVID-19, en raison de la campagne de vaccination et de la poursuite des mesures de relance budgétaire et monétaire. Au premier trimestre 2021, la croissance économique s'est accélérée aux États-Unis, en Chine, au Brésil, et en Inde tandis qu'elle s'est ralentie dans la Zone Euro, au Japon et en Russie.

L'inflation est restée élevée aussi bien dans les économies avancées que dans les économies émergentes. Aux États-Unis, elle a progressé de 3,7 % durant le premier trimestre 2021, contre 1,5 % au trimestre précédent, en raison notamment de la hausse du prix du pétrole. Dans la Zone Euro, l'inflation s'est établie à 1,3 % en mars, sous l'effet de l'augmentation des prix de l'énergie. En revanche, les prix ont baissé de 0,4 % en Chine, du fait de la baisse des prix des denrées alimentaires.

L'indice global des matières premières a augmenté de 19,4 % par rapport au quatrième trimestre 2020. Cette augmentation est tirée simultanément par la tendance des produits énergétiques et non-énergétiques. L'augmentation de l'indice des produits énergétiques de 36 % résulte de l'effet de la hausse du prix du pétrole. Les prix des matières premières non énergétiques ont contribué également à l'embellie sur le marché des matières premières, avec une hausse de 12 % par rapport au trimestre précédent.

Dans un contexte d'incertitude, la plupart des Banques Centrales ont maintenu inchangée l'orientation de leurs politiques monétaires.

Au niveau national, le Comité a relevé qu'en dépit du contexte sanitaire difficile, le taux de croissance du PIB devrait se situer à 5,2 % en 2021, en raison de la résilience du sous-secteur des industries extractives et de la bonne performance des sous-secteurs des télécommunications, de l'énergie et des travaux publics.

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2021 est marquée par une amélioration des indicateurs des finances publiques, traduisant une mobilisation plus accrue des recettes

publiques et une rationalisation des dépenses. Le déficit budgétaire base caisse s'est situé à GNF 200,4 milliards, en amélioration de 86,9 % par rapport au premier trimestre 2020. Ce déficit est couvert par un financement extérieur net de GNF 934,1 milliards et par le désendettement vis-à-vis de l'économie nationale de GNF 733,7 milliards.

La mise en œuvre de la politique monétaire est marquée par le maintien du taux directeur à 11,5 % et par une augmentation du coefficient des réserves obligatoires de 15 % à 16 %, dans le but d'assécher l'excès de liquidité bancaire.

A fin mars 2021, la masse monétaire a augmenté de 5,6 % par rapport à fin décembre 2020, en lien avec la hausse des avoirs extérieurs nets de 20,8 %. Elle est contenue par la baisse des avoirs intérieurs nets de 1,7 %. En moyenne, la base monétaire s'est située à GNF 17 558,6 milliards au deuxième trimestre 2021, contre un objectif prévisionnel de 17 953,1 milliards.

La liquidité globale du secteur bancaire est passée de GNF 4 594,2 milliards au quatrième trimestre 2020 à GNF 4 894,4 milliards au premier trimestre 2021, soit une hausse de 6,5 %, imputable aux effets cumulés des opérations de remboursement des emprunts obligataires de l'État et des bons du Trésor.

Sur le marché des changes, le Comité a noté l'organisation par la BCRG de plusieurs cessions de devises en faveur des banques pour un montant d'USD 12 millions. Sur le marché officiel, le franc guinéen s'est apprécié de 0,3 % par rapport au dollar et de 4 % par rapport à l'euro. La prime de change s'est fixée à -0,4 % à fin mars, pour le dollar USD et à - 0,01 % pour l'euro.

Le compte extérieur s'est traduit par une capacité de financement de USD 360,9 millions au premier trimestre 2021, provenant des excédents du compte des transactions courantes et du compte de capital. L'excédent du compte des transactions courantes est porté par celui de la balance commerciale pour USD 585,4 millions, en raison de l'augmentation des exportations des produits miniers. L'effet combiné de l'excédent de la balance commerciale, des appuis financiers reçus par le Gouvernement, et de la mobilisation des recettes minières de l'État a permis de porter les réserves de change à trois mois de couverture des importations à fin mars.

Le taux d'inflation, en glissement annuel, s'est établi à 12,4 % en mai 2021, comme en avril 2021, contre 12,3 % en mars 2021. Ce taux est tiré par les prix des sous-groupes « alimentation » et « ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison » qui ont progressé de 16,7 % et 17,3 %, respectivement. L'augmentation des prix de la composante alimentaire est expliquée par la hausse des coûts du transport maritime, les coûts d'ajustement liés à la mise en œuvre des opérations du guichet unique du commerce extérieur, et la hausse de la demande en prélude de la fête de tabaski.

En termes de prévision, le Comité a relevé que l'inflation devrait rester à deux chiffres jusqu'au premier trimestre 2022, en raison notamment des anticipations des agents économiques et de l'inflation importée, en dépit de l'appréciation attendue du taux de change effectif réel. Elle devrait s'établir à 12,4 % en glissement annuel au quatrième trimestre 2021. Elle baisserait à 8,5 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2022, en lien avec la faiblesse attendue de la demande.

Le Comité a noté que les principaux risques pesant sur l'inflation sont la faiblesse de la demande mondiale, la politique budgétaire et monétaire de relance post COVID, ainsi que l'augmentation

du prix du carburant à la pompe, en lien avec les efforts de rationalisation des finances publiques dans un contexte de hausse du prix du pétrole sur le marché international. Les perturbations dans le transport et la distribution des produits de consommation qui résulteraient des travaux de construction des infrastructures routières surtout pendant la saison des pluies, constituent également des risques sérieux. Les remboursements de la première tranche des emprunts obligataires de 2020 et de la deuxième tranche de ceux de 2019, effectués les 12 et 19 juillet 2021, sont aussi des risques sur l'inflation.

En dépit de ces risques, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les niveaux du taux directeur (11,5 %) et du coefficient des réserves obligatoires (16 %), au regard des tendances monétaires actuelles, notamment en matière de base monétaire qui est en dessous de son niveau projeté et de stabilité du taux de change.

Fait à Conakry, le 28 juillet 2021

Le Président du Comité de Politique Monétaire

Dr Louncény NABE

